



194 Rue Nationale - Chemillé
49120 Chemillé-en-Anjou

Compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 3 novembre 2023

Introduction

Didier Chapellière (président) souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il précise qu'il s'agit d'une AG (Assemblée Générale) qui ne donnera pas lieu à des élections, celles-ci étant prévues tous les 4 ans, conformément aux statuts de l'association, donc l'année prochaine.

Il précise l'ordre du jour de l'AG et donne la parole au secrétaire pour le rapport d'activité.

Rapport d'activité

Rapport du secrétaire

Jean-Paul Le Bihan (secrétaire) précise qu'il a mis à la disposition des personnes présentes, un document synthétisant les différents résultats sportifs de l'année.

Il fait le point sur la dynamique des effectifs en 2023 :

- 88 licenciés (+ 5).
- 13 jeunes (+ 3).
- 19 départs, mais seulement 3 mutations dans un autre club de pétanque, ce qui est un indicateur de satisfaction globale des licenciés.
- 24 arrivants, dont 14 joueurs débutants, et 10 mutations provenant d'autres clubs. Il estime que ces derniers ont apporté une bonne dynamique lors des compétitions du club.
- 10 féminines (+ 4)

Il remarque que beaucoup de féminines ne font pas de compétitions, ce qui limite celles qui veulent en faire, car elles ont du mal partenaires. Il précise que ce sera un sujet de réflexion pour l'an prochain.

Didier Chapellière rappelle néanmoins qu'une seule féminine s'est inscrite au championnat féminin tête à tête et que, dans ce cas, ce n'est pas un problème de partenaires.

L'inscription d'une équipe féminine au championnat des clubs sera à étudier, mais l'an prochain les équipes devront être composées de 6 joueuses.

Puis Jean-Paul Le Bihan résume les principaux sujets traités durant l'année par le conseil d'administration :

- L'organisation de la journée festive des bénévoles.
- La réflexion sur la reconduite ou l'annulation du Festival de pétanque.
- L'école de pétanque.
- Les échanges avec la mairie à propos de la nouvelle salle et du futur boulodrome.
- L'organisation des concours d'hiver seniors et vétéran.
- L'organisation du concours senior et des 2 concours vétérans.
- L'organisation du concours au NDC.
- La soirée galette.
- Les nouvelles tenues et la recherche de sponsors.
- L'achat d'une nouvelle plancha.
- La création d'un poste Communication pour Dominique Tirot.
- La représentation du club auprès du Secteur, du Comité et de la fédération.
- Les demandes de subventions.
- Le changement de compagnie d'assurance.
- La création et la mise à jour régulière d'un nouveau site internet.
- Le changement de fournisseur de bière.

L'école de pétanque

Philippe Jankowiak, coordinateur de l'école de pétanque et membre du CA (Conseil d'Administration), commence par remercier les personnes qui aident les jeunes : Marcel, Sébastien et Claude.

Puis il évoque le partenariat avec le lycée Robert d'Arbrissel, le mercredi matin, par l'intermédiaire de Pierre-Emmanuel Longo, licencié au club et salarié dans ce lycée.

Il explique que cette année, les 40 jeunes des différents clubs du Secteur Mauges ont fait une entente pour former une équipe commune. Il a montré la tenue de l'entente, et a évoqué les difficultés pour former des équipes cohérentes sans connaître les jeunes.

Enfin, il détaille les bons résultats de l'entente aux différentes compétitions (cf. document annexe)

Les seniors

Sébastien Triolet (vice-président et responsable des seniors), détaille les résultats des seniors dans les différentes compétitions (cf. document annexe).

Les vétérans

Dominique Tirot (responsable des vétérans) donne les résultats des vétérans durant l'année (cf. document annexe). Il évoque la bonne ambiance du groupe, et encourage les vétérans à faire plus de concours.

Lionel Pasquier (licencié) lève la main pour suggérer que des vétérans et des féminines puissent intégrer les équipes seniors de championnat des clubs. En effet, il a vécu des expériences où ces associations de catégories permettaient de créer une osmose dans le club. Didier Chapellière et Dominique Tirot ne sont pas opposés à cette demande, mais ils précisent que les jeunes seniors qui souhaitent jouer doivent bénéficier d'une place dans les équipes seniors. La question d'engager une 4ème équipe sera donc étudiée en CA.

Charly Rollet (coach de l'équipe C) précise qu'il trouverait également intéressant que les joueurs débutants puissent être soutenus par des joueurs d'expérience.

Vote d'approbation du rapport d'activité

Didier Chapellière demande s'il y a d'autres questions concernant le rapport d'activité, et demande de faire savoir à main levée qui l'approuve, le désapprouve, ou ne se prononce pas.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Rapport du trésorier

Freddy Pinçon (trésorier) présente le rapport financier de l'année 2023.

- Le solde tous comptes au jour de l'AG est de 26 397 euros, mais duquel il faudra déduire une facture de 14 000 euros pour les nouvelles tenues. Le club dispose donc en réel de 11 853 euros.

- Le bilan de l'année s'élève à 900 euros de déficit.

- Il détaille les bénéfices occasionnés par les différentes manifestations organisées par le club.

- Il évoque l'importance des sponsors, et rappelle les entreprises qui ont accepté de financer une partie des tenues : Pro Tech Plast, Pierre Transport, et le Pub 651.

Les nouvelles tenues

Didier Chapellière précise que les deux « chevilles ouvrières » des nouvelles tenues sont Dominique Tirot et Freddy Pinçon.

Il explique qu'une tenue complète coûte entre 180 et 190 euros. Le club demande seulement 40 euros aux licenciés actuels, mais ce prix sera revu l'an prochain pour les nouveaux. Il précise également qu'en contrepartie de ce cadeau financier de la part du club, les licenciés ont un « engagement moral » de fidélité au club. Il rappelle le règlement : un joueur qui quittera le club fin 2024 devra redonner les 140 offerts par le club, 70 euros en 2025, et 0 euro à partir de 2026.

Il liste les différentes compétitions où la tenue du club est obligatoire, y compris les concours nationaux.

Vote d'approbation du rapport financier

Didier Chapellière profite de l'évocation des sponsors pour remercier Sébastien Bidet (membre du Conseil d'Administration) de son implication dans la recherche de sponsors à l'occasion des différents Festivals de Pétanque.

Il demande s'il y a d'autres questions concernant le rapport financier, et demande de faire savoir à main levée qui l'approuve, le désapprouve, ou ne se prononce pas.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Rapport du président

Didier Chapellière se souvient que l'AG de 2022 s'était achevée par des vœux d'amélioration de la situation sanitaire, qui a heureusement été meilleure en 2023.

Il explique que l'annulation du Festival est due, d'une part à l'augmentation du coût de location du théâtre foirail, et d'autre part à l'interdiction, par la fédération de pétanque, de prélever 2 euros par joueur pour le chauffage.

Il félicite les animateurs de l'école de pétanque, précise que Philippe Janlowiak est le coordinateur de l'entente du Secteur Mauges, et que Chemillé Pétanque est le club principal de cette entente.

Il informe que le Conseil d'Administration a nommé Dominique Tirot responsable de la communication du club.

Enfin, il évoque la principale préoccupation du bureau : le changement de locaux. Il présente la nouvelle salle, qui est très adaptée, mais regrette le manque de terrains extérieurs en nombre suffisant pour organiser des concours. Il précise néanmoins que la mairie s'est engagée à entamer l'étude, dès 2024, de la construction à Bellevue d'un nouveau boulodrome, et à déposer une demande de permis de construire en 2025, avant le changement de municipalité.

Questions diverses

La date de prise de licences pour 2024 est fixée au vendredi 8 décembre.

Jean-Paul Le Bihan rappelle les modalités d'inscription aux compétitions avec un nombre limité de places :

- Pour les nationaux, tout le monde peut se porter volontaire, et les équipes feront une compétition interne pour désigner celles qui joueront.
 - Pour les concours d'hiver sur invitation, chaque licencié ne peut s'inscrire qu'une seule fois, sauf s'il reste des places libres.
 - Pour le concours d'hiver de Chemillé Pétanque, une compétition interne sera organisée.
- Didier C. précise que les modalités d'inscriptions aux nationaux ont changé, et que le coût en 2024 sera de 48 euros par équipe pour Cholet, et 51 euros pour La Roche Sur Yon.

Conclusion

Didier C. remercie tous les participants et invite les licenciés à partager le buffet préparé par Marcel Cochard (membre du CA et responsable buvette et repas).

Le Président
Didier CHAPPELLIERE

Pour Le Conseil d'Administration
Jean-Paul LE BIHAN